

Directives relatives au droit de garantie pour les batteries lithium

Les dispositions suivantes s'appliquent aux réclamations (articles défectueux/endommagés) de produits contenant des batteries au lithium.

Ces produits sont des marchandises dangereuses. C'est la raison pour laquelle des exigences spécifiques doivent être respectées lors du transport des articles. Au sens de l'ADR (Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road), nous agissons en tant que donneur d'ordres en vous demandant de nous renvoyer les marchandises dangereuses sous forme de réclamation. C'est donc à nous qu'il incombe d'attirer votre attention sur les exigences particulières lors de l'expédition. Si ces exigences ne sont pas respectées, des amendes élevées risquent d'être appliquées.

Le retour des batteries lithium endommagées relève de la consigne spéciale SV376 ADR et ne doit être effectué qu'après contrôle préalable de la batterie par une personne qualifiée. Le contrôle doit indiquer qu'aucun danger aigu (p. ex. dégagement de chaleur dangereux, formation de flammes, émission de gaz toxiques, corrosifs ou inflammables) n'émane de la batterie défectueuse.

La marche à suivre pour les cas susmentionnés est la suivante:

- AVANT de renvoyer la batterie, veuillez appeler le 06104 608 250 ou envoyer un e-mail à arthur.guenther@herthundbuss.com pour faire valoir votre réclamation. Veuillez nous envoyer des photos de l'article défectueux. La demande de garantie par téléphone ou par écrit doit être effectuée dans les 10 jours suivant la survenue du dommage.
- Notre collaborateur décidera s'il est nécessaire ou possible de renvoyer la pièce concernée et vous contactera pour vous indiquer la procédure à suivre.
- S'il n'est pas nécessaire de renvoyer la pièce, nous vous prions de la mettre au rebut dans le respect des exigences légales en vigueur en matière d'élimination des déchets. Veuillez cependant remplir dûment la demande de garantie (<https://herthundbuss.com/download/gewaehrleistungsantrag/>) et l'envoyer à arthur.guenther@herthundbuss.com.
- Si la pièce doit nous être renvoyée, la demande de garantie dûment remplie (<https://herthundbuss.com/download/gewaehrleistungsantrag/>) doit être jointe. Veuillez noter qu'il est interdit d'envoyer les marchandises dangereuses par fret aérien.

Remarques générales concernant la demande de garantie :

- S'il manque des données essentielles dans la demande de garantie, qu'elles ne sont pas vérifiables à l'aide de justificatifs ou qu'elles ne correspondent pas aux faits, nous serons dans l'obligation de rejeter la demande de garantie sans examen technique.
- Les avoirs versés par avance peuvent être facturés après refus par le fabricant.
- Les droits à la garantie expirent 24 mois après la date de la facture de la pièce livrée

Directives relatives au droit de garantie pour les batteries lithium

Le droit à la garantie expire lorsque:

- l'objet livré est modifié par des tiers ou par montage de pièces d'autres marques ;
- les consignes d'utilisation légales ou données par nous ou par nos sous-traitants ne sont pas respectées ;
- le défaut est dû à un montage incorrect, à une mauvaise manipulation ou à une maintenance insuffisante.